

## LETTRE DE MISSION VICE-PRESIDENCE POLITIQUE HANDICAP ET VULNERABILITES

**DOMAINE D'ACTION**: RSU, ORGANISATION DES CAMPUS & POLITIQUE NUMERIQUE.

## MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Politique Handicap et Vulnérabilités, rattachée au domaine de la Responsabilité sociétale de l'université (RSU), Organisation des campus & Politique numérique, a pour mission principale de piloter la mise en œuvre et d'assurer la cohérence des politiques de soutien, d'insertion et d'accompagnement en matière de handicap et de vulnérabilités de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Elle est également responsable de l'évaluation continue de ces politiques.

Dans le cadre de la Politique Handicap, la vice-présidence veille au pilotage et à l'évaluation des actions en faveur des étudiants et personnels en situation de handicap, à l'effectivité des accompagnements, contribue à la formation des référents handicap et développe des synergies entre recherche, formation et pratiques d'insertion et de maintien dans les parcours d'études ou d'emploi.

La dimension Vulnérabilités élargit ce champ en vue d'une prise en compte des fragilités liées à la santé, au bienêtre, aux risques psychosociaux ou aux détresses sociales et psychologiques. La vice-présidence met en synergie les différents acteurs, valorise les dispositifs existants, promeut une culture de soutien et de non-discrimination et veille à la lisibilité des accompagnements.

La vice-présidence politique handicap et vulnérabilités relaie au sein de l'université les informations sur la politique handicap et les vulnérabilités et apporte son expertise aux acteurs internes.

La vice-présidence est également force de proposition pour des projets de partenariat et de valorisation autour du handicap et des vulnérabilités, incluant des initiatives de communication, sensibilisation, information, ainsi que des projets de recherche et de formation.

## **ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :**

- **Veiller au déploiement du schéma directeur du handicap** : pour une mise en œuvre efficace et cohérente incluant des plans d'action spécifiques et des objectifs mesurables.
- Accompagner politiquement la réflexion sur les actions en matière de handicap et de vulnérabilités : soutenir les initiatives et assurer l'alignement des projets avec les objectifs stratégiques de l'université.
- Participer, en lien étroit avec la direction des partenariats de l'UPEC, au développement des partenariats avec des acteurs externes engagés dans le handicap et les vulnérabilités : renforcement des partenariats avec les entreprises et organismes publics et de projets communs avec les associations et acteurs du secteur.
- Déployer des actions de sensibilisation.
- Suivre la convention liant l'UPEC et le FIPHFP.

En reliant Politique handicap et vulnérabilités, l'UPEC se dote d'une vision globale et cohérente et s'engage dans la reconnaissance des droits spécifiques liés au handicap et la prise en compte des situations de vulnérabilité dans toutes leurs dimensions. Cette articulation renforce la qualité de vie au travail et dans les études, favorise l'égalité des chances et positionne l'UPEC comme un établissement engagé dans l'innovation sociale et la responsabilité institutionnelle.

Pour l'ensemble de ces missions, la vice-présidence politique handicap collabore étroitement avec les autres viceprésidences concernées et s'appuie notamment sur la direction des ressources humaines, le service de santé universitaire, le service vie des personnels, la direction de la transformation et la direction des partenariats de l'UPEC.